

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance extraordinaire tenue le mercredi 3 juillet 2013 à 8 h 00
par conférence téléphonique.

Sont présents

M. Laurent Blanchard, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de
Longueuil ;
M. Richard Deschamps, membre du comité exécutif de la Ville
de Montréal ;
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne.

N'a pu assister

Mme Louise Harel, membre du conseil de la Ville de Montréal.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la
Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE13-130

RÈGLEMENT 32-12-16 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Il est résolu d'approuver le règlement 32-12-16 de la MRC de La Vallée-
du-Richelieu modifiant le schéma d'aménagement et de développement
révisé afin d'inclure une nouvelle carte délimitant les zones inondables
de la rivière des Hurons et du ruisseau à l'Ours situées dans le périmètre
d'urbanisation de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste puisque ceux-ci
ne font pas partie des cours d'eau visés au critère 3.2.1 du Plan
métropolitain d'aménagement et de développement, et d'autoriser le
secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE13-131

RÈGLEMENT 165 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC
DE ROUSSILLON

Il est résolu d'approuver le règlement 165 de la MRC de Roussillon
modifiant le schéma d'aménagement révisé afin de délimiter et
d'identifier les zones inondables des ruisseaux Saint-Claude et Saint-
André sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe puisque ceux-
ci ne font pas partie des cours d'eau visés au critère 3.2.1 du Plan
métropolitain d'aménagement et de développement, et d'autoriser le
secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.



CE13-132

RÈGLEMENT CA-2013-190 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Il est résolu d'approuver le règlement CA-2013-190 de la Ville de Longueuil modifiant le schéma d'aménagement et de développement pour créer une aire d'affectation « industrielle » et trois aires d'affectation « récréation et protection » sur le territoire de l'agglomération, puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement, et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.

CE13-133

RECOMMANDATION CONCERNANT UNE DEMANDE D'EXCLUSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE, DOSSIER CPTAQ 402276

Il est résolu de demander à la municipalité de Saint-Philippe de retirer sa demande d'exclusion de lots de la zone agricole déposée auprès de la CPTAQ dans le dossier 402276 d'ici le 26 juillet 2013 afin d'éviter une recommandation défavorable de la Communauté puisque cette demande vise des lots situés à l'extérieur du périmètre métropolitain délimité au Plan métropolitain d'aménagement et de développement en vigueur et qu'une modification du périmètre métropolitain doit, pour pouvoir être prise en considération par la Communauté, respecter les conditions préalables fixées au critère 1.6.2 du Plan.

CE13-134

RÈGLEMENT 13-371 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Il est résolu d'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Communauté est défavorable au règlement 13-371 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains puisque la MRC ne justifie pas son agrandissement de périmètre d'urbanisation par un manque d'espaces vacants et à requalifier à l'échelle de son territoire comme l'exige le Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour les MRC de son territoire, et ce, dans une perspective de complémentarité quant aux exercices de planification métropolitaine et péri-métropolitaine.

CE13-135

RÈGLEMENT 485 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

Il est résolu d'informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Communauté est défavorable au règlement 485 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC du Haut-Richelieu puisque la MRC ne justifie pas sa modification d'affectation et son agrandissement de périmètre d'urbanisation par un manque d'espaces vacants et à requalifier à l'échelle de son territoire comme l'exige le Plan métropolitain d'aménagement et de développement pour les MRC de son territoire, et ce, dans une perspective de complémentarité quant aux exercices de planification métropolitaine et péri-métropolitaine.



CE13-136 NOMINATION AU COMITÉ DE RETRAITE

Il est résolu de nommer Mme Carolle Belley, trésorière de la Communauté, à titre de membre représentant l'employeur du comité du régime de retraite des employés de la Communauté métropolitaine de Montréal, en remplacement de M. Richard Tremblay pour compléter son mandat, et à titre d'administratrice déléguée pour le régime des employés et des officiers de la Communauté.

CE13-137 AUTORISATIONS BANCAIRES

Il est résolu

D'autoriser, conformément à l'article 175 de la Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal, les officiers de la Communauté, soient le directeur général, le trésorier et le secrétaire à signer les chèques émis par la Communauté, à donner des instructions et des autorisations à l'institution bancaire et à procéder à des vérifications périodiquement pour le compte de la Communauté ;

Que la présente résolution remplace la résolution numéro CE03-132.

CE13-138 POSTE DE GRAPHISTE ET ANIMATEUR WEB

Il est résolu d'intégrer la fonction de graphiste et animateur Web à la classe 10 de la politique salariale de la Communauté.

CE13-139 EMBAUCHE D'UNE GRAPHISTE ET ANIMATRICE WEB

Il est résolu d'embaucher Mme Nathalie Couet à titre de graphiste et animatrice Web pour une durée de deux ans à compter de sa date d'entrée en fonction, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat de travail par le directeur général.

CE13-140 RAPPORT DE CIRANO SUR LA TARIFICATION ROUTIÈRE

Il est résolu de prendre acte du rapport intitulé «Étude sur la tarification routière pour la région métropolitaine de Montréal» réalisée par le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) pour le compte de la Communauté.



CE13-141

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE POLITIQUE SUR LA MOBILITÉ DURABLE

Il est résolu d'approuver le mémoire de la Communauté présenté dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur la Politique québécoise de mobilité durable, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et de le transmettre au ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, et au président du Comité ministériel de la région métropolitaine et ministre responsable de la région de Montréal, M. Jean-François Lisée.

Documents déposés

- Lettre datée du 14 juin 2013 de la directrice du Service de l'information financière et du financement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Mme Nancy Klein, informant le Secrétaire de la Communauté de l'approbation par le Ministre du Règlement numéro 2013-58 décrétant un emprunt de 33 725 000 \$ afin de financer la contribution métropolitaine versée dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain et du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire.
- Lettre datée du 19 juin 2013 de la Direction du transport terrestre des personnes du ministère des Transports accusant réception de la résolution concernant la priorisation des projets en transport collectif métropolitain.
- Lettre datée du 16 mai 2013 du maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion adressée au préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant la création d'une couronne Ouest.

Projet de la pétrolière Enbridge

- Résolution numéro 8963-06-2013 adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins à sa séance du 11 juin 2013.
 - Résolution numéro 235-05-2013 adoptée par le conseil de la Ville de Terrebonne à sa séance du 13 mai 2013.
 - Résolution numéro 130610-28 adoptée par le conseil de la Ville de Mascouche à sa séance du 10 juin 2013.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h 20.

Les résolutions numéros CE13-130 à CE13-141 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président

Claude Séguin
Secrétaire